



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Pierre Poirier, président, et tenue le 23 septembre 2020 à 15h00, au 120, Place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier, représentant de Saint-Faustin-Lac-Carré
 Madame Luce Baillargeon, substitut de Lac-Supérieur
 Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier
 Madame Kathy Poulin, substitut de Val-David
 Monsieur Michel Bazinet, substitut de Val-Morin
 Monsieur Jean-Léo Legault, substitut de Sainte-Agathe-des-Monts

Sont absents : Monsieur Jean-Philippe Martin, représentant de Val-des-Lacs
 Madame Anne-Guyline Legault, représentante de Sainte-Lucie-des-Laurentides
 Monsieur Daniel Charette, représentant de Ivry-sur-le-Lac

Sont aussi présents : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier
 Madame Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par la résolution 05-04-2011.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 15h00.

RÉSOLUTION 641-09-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur Jean-Léo Legault :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour spéciale
3. Approbation du procès-verbal
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Gestion des inscriptions de clicséquor – entreprises pour Revenu Québec
 - 4.2 Amendement du calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année 2020
5. **TRÉSORERIE**
 - 5.1 Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
 - 5.2 Dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées en vertu du règlement 001-11 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
 - 5.3 Virements de crédits budgétaires
 - 5.4 Adoption des prévisions budgétaires 2021
 - 5.5 Redistribution des surplus des années 2018 et 2019
6. **OPÉRATIONS**
 - 6.1 Vente de divers équipements



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

7. Période de questions
8. Levée de la séance spéciale

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 642-09-2020 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2020, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2020, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 643-09-2020 **GESTION DES INSCRIPTIONS DE CLICSÉCUR – ENTREPRISES POUR REVENU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de clicSÉCUR entreprises est nécessaire pour le traitement de documents avec Revenu Québec ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un ou des responsables des services électroniques pour gérer l'inscription à Mon dossier de Revenu Québec.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'AUTORISER Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 644-09-2020

AMENDEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020 le 4 décembre 2019 par la résolution 592-12-2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la séance prévue à ce calendrier pour le 16 septembre 2020 a été annulée.

Il est proposé par Madame Kathy Poulin :

D'AMENDER le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2020 afin de retirer la date du 16 septembre 2020.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 645-09-2020

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les déboursés, les salaires et remboursements de dépenses du 5 juin au 17 septembre 2020 totalisent 780 720.27\$ et se détaillent comme suit :

Chèques:	239 644.60\$
Transferts bancaires :	276 140.63\$
Salaires du 19 avril au 31 mai 2019:	264 935.04\$
Total :	780 720.27\$

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'APPROUVER les déboursés, les salaires et remboursements de dépenses du 5 juin au 17 septembre 2020 pour un total de 780 720.27\$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ACCORDÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 001-11 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 5 juin au 17 septembre 2020 par les responsables d'activités budgétaires.

RÉSOLUTION 646-09-2020

VIREMENTS DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées ;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

CONSIDÉRANT QUE le règlement 001-11 à l'article 3.2 prévoit que le secrétaire-trésorier peut effectuer les virements budgétaires appropriés avec l'accord du conseil.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'AUTORISER les virements de crédits budgétaires suggérés, tels que détaillés à la liste préparée par les services administratifs dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 647-09-2020

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit dresser son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption, avant le 1^{er} octobre, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence.

Il est proposé par Monsieur Jean-Léo Legault :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires telles que ci-après détaillées :

Revenus

Quotes-parts provenant des municipalités membres	2 701 287 \$
Retour taxe essence	22 000 \$
Services rendus - autres municipalités et RIDR	18 500 \$
Revenus intérêts	4 800 \$
Autres revenus	3 500 \$
Total Revenus	2 750 087 \$

Dépenses de fonctionnement

CONSEIL D'ADMINISTRATION	7 337 \$
---------------------------------	-----------------

ADMINISTRATION

Salaires

Salaires	132 902 \$
Avantages sociaux	23 221 \$
Total - Salaires administration	156 123 \$

Dépenses administratives

Frais de déplacement	1 000 \$
Poste et transport	50 \$
Téléphonie	1 500 \$
Journaux et publications	1 500 \$
Communications	3 000 \$
Comptabilité et vérification	6 700 \$
Services informatiques	4 500 \$
Autres services	0 \$
Assurances	16 000 \$
Formation	1 000 \$
Immatriculations	0 \$
Frais de réception	1 500 \$
Cotisation association	0 \$
Nettoyage	5 500 \$
Frais de banque	2 000 \$
Gestion temporaire	71 027 \$
Location de véhicule	9 000 \$



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Entretien de bâtiment	400 \$
Entretien des véhicules	4 000 \$
Entretien matériel de bureau	500 \$
Essence	9 000 \$
Vêtements	450 \$
Articles ménagers	400 \$
Fournitures de bureau	1 600 \$
Électricité	1 500 \$
Équipements de bureau	3 500 \$
Total dépenses administratives	145 627 \$

TOTAL ADMINISTRATION 301 750 \$

COLLECTE ET TRANSPORT

Salaires

Salaires régulier	663 781 \$
Temps supplémentaire	125 184 \$
Avantages sociaux	147 609 \$
Total - Salaires collecte et transport	936 574 \$

Dépenses collecte et transport

Frais de déplacement	200 \$
Poste et transport	5 500 \$
Communication (radio)	6 000 \$
Téléphonie	240 \$
Services informatiques	16 500 \$
Autres services	0 \$
Assurances responsabilité (réservoir)	725 \$
Assurances véhicules	9 000 \$
Formation	2 000 \$
Immatriculations	25 000 \$
Location de véhicule	0 \$
Location d'outillage et équipements	0 \$
Entretien bâtiment et terrain	1 000 \$
Entretien et réparation véhicules	325 000 \$
Essence et diesel	480 000 \$
Urée	18 000 \$
Vêtements	5 500 \$
Loyer garage	81 000 \$
Électricité	20 000 \$
Chauffage	10 000 \$
Outillage et équipements	4 000 \$
Total dépenses collecte et transport	1 009 665 \$

TOTAL COLLECTE ET TRANSPORT 1 946 239 \$

FRAIS DE FINANCEMENT 79 661 \$

Total dépenses de fonctionnement 2 334 987 \$

Remboursement de capital 415 100 \$

Total Dépenses 2 750 087 \$

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 648-09-2020

REDISTRIBUTION DES SURPLUS DES ANNÉES 2018 ET 2019

CONSIDÉRANT QU'au cours des années 2018 et 2019 la Régie a accumulé des surplus attribuables à chacune des municipalités membres lors de cette période ;

CONSIDÉRANT QU'en 2019 et 2020 les municipalités de Val-David et de Val-Morin ont adhéré à la Régie ;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour le solde disponible du surplus pour l'année 2018 s'élève à la somme de 89 180.21\$ et est attribuable aux municipalités suivantes : Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Ivry-sur-le-Lac et Lantier ;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour le solde disponible du surplus pour l'année 2019 s'élève à la somme de 241 861.75\$ et est attribuable aux municipalités suivantes : Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Ivry-sur-le-Lac, Lantier et Val-David ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite conserver une somme de 100 000\$ du surplus 2019 pour pallier à toutes dépenses non prévues au budget ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de redistribuer le solde des surplus 2018 et 2019 à chacune des municipalités qui y ont contribué.

Il est proposé par Madame Kathy Poulin :

DE RETOURNER le solde disponible du surplus 2018 à chacune des municipalités suivantes selon les montants indiqués ci-dessous :

Municipalité	Montant retourné
Saint-Faustin-Lac-Carré	16 578.60 \$
Lac-Supérieur	11 923.39 \$
Val-des-Lacs	5 769.96 \$
Sainte-Agathe-des-Monts	43 020.96 \$
Sainte-Lucie-des-Laurentides	5 573.76 \$
Ivry-sur-le-Lac	2 550.55 \$
Lantier	3 763.40 \$
Total :	89 180.21 \$

DE RETOURNER le solde disponible du surplus 2019 à chacune des municipalités suivantes selon les montants indiqués ci-dessous :

Municipalité	Montant retourné
Saint-Faustin-Lac-Carré	21 279.26 \$
Lac-Supérieur	15 179.21 \$
Val-des-Lacs	7 234.95 \$
Sainte-Agathe-des-Monts	55 326.08 \$
Sainte-Lucie-des-Laurentides	8 086.12 \$
Ivry-sur-le-Lac	3 546.54 \$
Lantier	4 113.99 \$
Val-David	27 095.59 \$
Total :	141 861.75 \$

Ces montants seront appliqués en paiement de la prochaine facture de quotes-parts pour chacune des municipalités concernées.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 649-09-2020 VENTE DE DIVERS ÉQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite se départir de remorques et de bennes, lesquelles ne sont plus utiles à la Régie.

Il est proposé par Madame Luce Baillargeon :

D'AUTORISER le directeur des opérations à procéder à la vente des biens suivants :

- six bennes interchangeables ;
- deux ensembles de deux remorques de Marque Deloup année 2012, portant les numéros de série suivants : 2D9KA3526C1004058, 2D9EG1023C1004056, 2D9KA3528C1004059 et 2D9EG1025C1004057.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 650-09-2020 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Michel Bazinet de lever la présente séance à 15h10.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Pierre Poirier
Président

Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

